

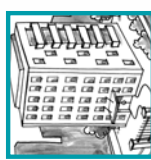
circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007

relative à l'**accessibilité** des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation

Annexes 1 à 5
Procédures d'autorisation de construire,
aménager ou modifier un ERP



Annexe 6
Bâtiments d'habitation collectifs neufs



Annexe 7
Maisons individuelles neuves



Annexe 8
Établissements recevant du public
et installations ouvertes au public construits ou créés

